



RESTAURATION / GARDERIE

ANNEE 2023-2024

1- Les tarifs restauration

- Repas demi-pensionnaire : 7,00 €
- Repas occasionnel : 8,00 €
- Repas PAI (amené par l'élève) : **2,00 €** (pain, eau, couverts, micro-ondes à disposition)
- 3 enfants inscrits à la cantine 4 jours/semaine, une déduction de 5% sur le tarif vous sera accordée.

2- Les tarifs garderie

- Garderie du matin : forfait de **55 €** / an (de 1 à 4 jours par semaine)
- Garderie ou Etude du soir : forfait de **190 €** / an (de 1 à 4 jours par semaine)
- Garderie occasionnelle : **3 € / soir**

3- La facturation

Une facture des repas consommés est envoyée sur Ecole Directe toutes les fins de mois. Elle tient compte des repas consommés et des jours facturables.

1er jour de chaque absence :

- Pour maladie **justifiée par un certificat médical** et accompagnée d'une demande écrite (coupon dans carnet de correspondance pour primaire)
- Des sorties scolaires à la journée ou séjours ; des stages
- Des jours fériés
- Des journées pédagogiques

4- Comment s'inscrire

- Demi-pensionnaire :

L'inscription cantine et garderie se fait via  **ECOLE DIRECTE** du **17 juillet au 25 août 2023** pour ceux qui connaissent déjà leur organisation, et éventuellement jusqu'au **06 septembre 2023** pour ceux qui ont besoin de connaître l'emploi du temps de leur enfant pour sélectionner les jours (VOIR procédure page 2)

Pour la garderie Le forfait est annuel, que ce soit pour les garderies (tous) ou l'étude (CM1-CM2).

- Repas occasionnel :

Le paiement se fait par Ecole Directe ([espace FAMILLE / paiement en ligne](#))

En cas d'empêchement, l'inscription et le paiement se font directement auprès de l'accueil avant **10h**.

- Garderie/étude occasionnelle :

Le paiement se fait via Ecole Directe ([espace FAMILLE / paiement en ligne](#)) une facture trimestrielle est envoyée sur Ecole Directe

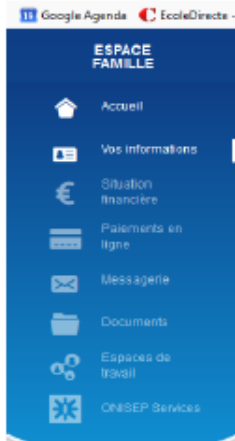


RESTAURATION / GARDERIE

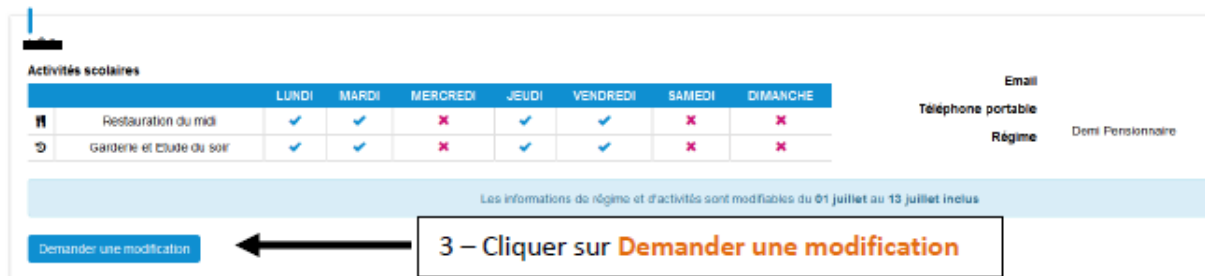
ANNEE 2023-2024

COMMENT S'INSCRIRE ?

- 1) Se connecter sur ECOLE DIRECTE avec vos codes parents <https://www.ecoledirecte.com/login> à partir du 17 juillet
- 2) Vous êtes sur la page d'accueil ESPACE FAMILLE



- 1 - Cliquer sur **Vos informations**
- 2 - Cliquer sur l'onglet **Vos enfants**



- 3 - Cliquer sur **Demander une modification**



- 4 - Choisir le **régime** et cocher les **jours de cantine**
- 5 - Si votre enfant reste à la garderie (matin et/ou soir): **cocher les jours de présence**

- 6 - cliquer sur **Envoyer la demande de modification.**

En cas de problème,
merci d'adresser un mail à comptabilitefamilles@eccoly.net qui reprendra contact avec vous à compter du 21 août.

